

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8BIS - DOSSIER PEDAGOGIQUE - UNITE DE FORMATION

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique/réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

- 1. La présente demande émane du pouvoir organisateur: COMMUNAUTE FRANCAISE
 Directeur de l'Institut pour la Communauté Française: GODFRAIND Alain
 et se rapporte à l'établissement suivant:

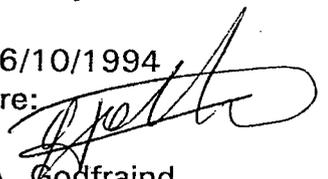
Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française

adresse complète: Avenue Herbofin, 39
6800 Libramont

8 11 7 00 2

Date: 26/10/1994

Signature:



A. Godfraind
Directeur.

- 2. Transmis en date du 26-10-94, par le réseau Communauté Française

- 3. Intitulé de l'unité de formation: CODE: 1311 99 U11 W1

"Sylviculture - Préparation du terrain et plantation - Convention"

- 4. Finalités de l'unité de formation: repris en annexe n° 1 de 1 page

- 5. Capacités préalables requises: repris en annexe n° 2 de 1 page

- 6. Classement de l'unité de formation:

Enseignement Secondaire Inférieur de Transition

- 7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement: repris en annexe n° 3 de 1 page

- 8. Programme de (des) cours: repris en annexe n° 4 de 3 page

- 9. Fixation des capacités terminales: repris en annexe n° 5 de 1 page

- 10. Chargé(s) de cours: repris en annexe n° 6 de 1 page

SYLVICULTURE - PREPARATION DU TERRAIN ET PLANTATION - CONVENTION

1. Finalités de l'unité de formation

1.1. Finalités générales :

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, l'unité de formation devra :

1° concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

2° répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socioéconomiques et culturels.

1.2. Finalités particulières :

Munir l'étudiant de connaissances et de compétences nécessaires à la préparation du sol et à la plantation dans le domaine de la sylviculture

SYLVICULTURE - PREPARATION DU TERRAIN ET PLANTATION - CONVENTION

2. Capacités préalables requises :

2.1. Capacités

- comprendre à l'audition et à la lecture un message du niveau de l'enseignement fondamental;
- effectuer les quatre opérations fondamentales sur des nombres entiers positifs;
- savoir convertir les unités du système métrique dans les cas les plus courants;
- calculer l'aire des figures et le volume des solides courants rencontrés.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Certificat d'études de base (C.E.B.)

Annexe 3
26 octobre 1994

SYLVICULTURE - PREPARATION DU TERRAIN ET PLANTATION - CONVENTION

3. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement.

Néant.

SYLVICULTURE - PREPARATION DU TERRAIN ET PLANTATION - CONVENTION

4. Programme des cours.

1° Notions d'arpentage et de nivellement

Objectif:

L'étudiant maîtrisera les savoir et savoir-faire relatifs au jalonnement du terrain et à l'installation des coupe-feu.

Capacités:

- appliquer les notions relatives aux unités de mesure de longueur, au calcul de surfaces élémentaires et aux échelles.
- effectuer le jalonnement de lignes droites et incurvées:
 - * jalonnement entre deux points visibles et accessibles l'un de l'autre.
 - * prolongement d'un alignement.
 - * intersection de deux alignements.
 - * jalonnement d'un terrain en déclivité.
 - * jalonnement entre deux points visibles d'une station intermédiaire.
 - * jalonnement entre deux points séparés par un obstacle.
 - * tracés d'alignements parallèles.
 - * prolongement d'un alignement au-delà d'un obstacle.
 - * jalonnement de perpendiculaires.
- effectuer des mesures de distances à l'aide du décamètre, de la chaîne d'arpenteur et du mesureur à fil perdu.
- effectuer des mesures d'angles à l'aide de l'équerre d'arpenteur et de l'équerre à miroirs, déterminer la pente.
- tracer et installer les coupe-feu.

2° Assainissement

Objectif:

L'étudiant maîtrisera les savoir et savoir-faire relatifs à l'assainissement d'un terrain en vue de sa plantation.

Capacités:

- tracer des fossés.
- creuser des fossés en veillant à l'utilisation correcte des outils (pelle, houe, charrue, pelle mécanique) dans un souci de sécurité et d'hygiène pour les opérateurs.
- installer un barrage, une dérivation.
- poser un aqueduc.

SYLVICULTURE - PREPARATION DU TERRAIN ET PLANTATION - CONVENTION

3° Préparation du sol

Objectif:

L'étudiant maîtrisera les savoir et savoir-faire relatifs au travail, au nettoyage et à la fertilisation du sol en vue d'une plantation.

Capacités :

- nettoyer mécaniquement le sol en veillant au respect des consignes de sécurité et d'hygiène liées à l'utilisation des différents outils :
 - * fauchage
 - * coupe à la main à l'aide de serpe, faucille, serpe-faucille, cognée, tronçonneuse, débroussailleuse
 - * travail à l'aide de moto-faucheuse et autres engins coupants montés sur tracteur.
- nettoyer chimiquement le sol en adoptant toutes les précautions d'usage d'herbicides totaux ou sélectifs dans le respect des dispositions légales en la matière.
- comprendre et être capable de contrôler les travaux d'ameublissement du sol avec utilisation de différents outils et techniques (charrue à disques, fraise forestière, lame Rome, sous-solage, dégazonnement par placeaux,...).
- effectuer le traitement des souches et des rémanents des peuplements antérieurs.
- appliquer une fertilisation du sol avant plantation.
- assurer l'entretien des outils de coupes et de travail du sol utilisés lors des travaux de préparation de terrain.

4° L'arbre et les essences forestières

Objectif:

L'étudiant maîtrisera les savoir et savoir-faire relatifs aux caractéristiques des principales essences forestières.

Capacités :

- connaître les éléments de base de la classification des arbres.
- identifier les principales essences forestières et leurs stations (notions élémentaires basées sur les éléments fournis par le fichier écologique des essences).
- comprendre la structure de l'arbre en relation avec les fonctions des différentes parties.
- apprécier les qualités morphologiques d'un bon plant et pouvoir contrôler un certificat d'origine dans le cadre de la réception de plants venant de pépinières.

SYLVICULTURE - PREPARATION DU TERRAIN ET PLANTATION - CONVENTION

5° La plantation

Objectif:

L'étudiant maîtrisera les savoir et savoir-faire relatifs aux travaux de préparation des plants et de plantation.

Capacités :

- comprendre les notions importantes liées à la conduite d'une pépinière forestière (récolte et conservation des graines, semis, techniques de repiquage, techniques de reproduction par voie végétative)
- assurer la bonne conservation des plants lors du transport et des manipulations (sacs, seaux, maintien de l'humidité, réception, ...)
- mettre les plants en jauge
- jalonner le terrain à planter
- respecter les distances légales de plantation par rapport aux limites (bordures, cours d'eau) et en fonction des essences.
- effectuer les travaux de plantation selon différentes techniques (en trous, en fente, en butte, en motte) et différents outils (bêche, bêche semi-circulaire, tarière, houe, plantoir, houe Wiedehopf, ...) dans un souci de sécurité et d'hygiène pour les opérateurs.

6° Protection des jeunes plants

Objectif:

L'étudiant maîtrisera les savoir et savoir-faire relatifs à la protection générale des jeunes plants.

Capacités :

- assurer la protection individuelle et collective des jeunes plants contre le gibier et les rongeurs par l'installation de clôtures et de protections individuelles, l'application de produits répulsifs.
- assurer la protection des jeunes plants contre les insectes par l'application de répulsifs, d'insecticides et l'installation d'arbres pièges.
- protection des jeunes plants contre les intempéries par l'utilisation de tuteurs, buttes ou abri latéral.
- confectionner des piquets de clôture.
- détecter les attaques de ravageurs (hylobe) et appliquer les techniques de lutte.

SYLVICULTURE - PREPARATION DU TERRAIN ET PLANTATION - CONVENTION

5. Fixation des capacités terminales :

A l'issue de l'UF, l'étudiant sera capable de :

- effectuer des mesures de distances sur le terrain et y poser les repères nécessaires à l'installation de la plantation.
- établir l'ordre d'exécution et exécuter les travaux de préparation mécanique et chimique d'un terrain à planter.
- utiliser correctement et avec toutes les précautions nécessaires les instruments, outils et produits fertilisants et phytosanitaires requis dans l'exécution des travaux de préparation mécanique et chimique d'un terrain à la plantation.
- assurer l'entretien des outils requis pour l'exécution des travaux de préparation mécanique et chimique d'un terrain à la plantation.
- reconnaître et nommer en forêt les essences feuillues et résineuses les plus courantes.
- réceptionner les plants venant de pépinières et vérifier leur conformité.
- assurer les travaux de préparation des plants et de plantation.
- apprécier l'époque propice aux différents travaux de plantation et identifier les conditions défavorables (climat).
- utiliser correctement et avec toutes les précautions nécessaires les outils et produits fertilisants et phytosanitaires requis dans l'exécution des travaux de préparation des plants et de plantation.
- assurer l'entretien des outils utilisés dans l'exécution des travaux de plantation.

SYLVICULTURE - PREPARATION DU TERRAIN ET PLANTATION - CONVENTION

6. Chargé de cours.

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert pouvant attester d'une expérience utile (5 ans) dans le domaine de la sylviculture.